

**Enseignante : Lamia BENKHETTAB**

**Niveau: 1<sup>ère</sup> année de Master DLE**

**Matière : créativité et motivation**

### **Cours 1 : Définitions de la didactique**

Le terme *didactique*, étymologiquement adjectif, a pour signification : « *qui est propre à instruire* » (du verbe grec : *didaskein*, enseigner). C'est Comenius, un éducateur tchèque du XVII<sup>e</sup> siècle qui a été le premier à élaborer des manuels de langue dans le but de structurer explicitement l'enseignement de la langue.

Pour le *dictionnaire des concepts clés de pédagogie* (F. Raynal et A. Rieunier, 1997), cette expression « *renvoie à l'utilisation de techniques et de méthodes d'enseignement propres à chaque discipline* » (p.107). C'est pourquoi, il faut distinguer « *la didactique des langues* » de « *la didactique des mathématiques* » de « *la didactique des sciences naturelles* ». .... Parce qu'il est difficile d'apprendre une langue étrangère, il semble nécessaire et naturel de se demander comment en améliorer l'enseignement, la didactique permet d'optimiser les processus d'apprentissage, les techniques retenues sont, bien entendu, différentes selon les matières et les disciplines puisqu'elles dépendent directement des contenus à enseigner.

L'enseignement des langues va privilégier des contenus et des techniques différents de l'enseignement des sciences naturelles, par exemple. En somme, chaque matière à enseigner, chaque discipline aura **sa propre didactique** c'est ce qu'on appelle **la didactique de la discipline** parce que le terme n'est pas propre seulement aux langues.

*La didactique* consiste en l'ensemble des procédures retenues pour sélectionner, analyser, organiser les savoirs et les savoir-faire qui feront l'objet d'actions visant à leur appropriation par tel public, en fonction d'informations diverses relatives à ce public.

La didactique est une discipline de recherche qui analyse les contenus (savoirs, savoir-faire,...) en tant qu'objets d'enseignement et d'apprentissage référés et référables

à des disciplines scolaires. Ce qui spécifie la didactique c'est la focalisation sur les contenus et sur leurs relations à l'enseignement et aux apprentissages.

Elle ne se contente plus de traiter la matière à enseigner selon des schémas préétablis, elle pose comme condition nécessaire *la réflexion épistémologique de l'enseignant sur la nature des savoirs qu'il aura à enseigner*, la prise en compte des représentations de l'apprenant par rapport à ce savoir épistémologique de l'élève.

L'épistémologie étant l'étude de la connaissance, elle peut se conduire selon deux axes : selon Piaget ou selon Bachelard : le premier axe rassemble les épistémologues qui tentent de répondre à la question : « *Comment un individu acquiert-il ses connaissances tout au long de son développement ?* », les réponses à cette question intéressent surtout les pédagogues. Le deuxième axe rassemble les épistémologues qui cherchent à répondre à la question : « *comment se développent les connaissances dans tel domaine particulier du savoir ou des différents domaines ?* Le mot *épistémologie* est alors synonyme de « philosophie des sciences ».

Le concept de *didactique* a connu un engouement particulier dans les années soixante-dix, dès lors que le **Dictionnaire de Didactique des Langues** publié par Robert Galisson et Daniel Coste en 1976, a contribué à répandre l'expression « didactique des langues » en France et dans certains pays francophones.

Il faut ajouter qu'une nouvelle terminologie est venue fleurir le monde de l'enseignement : « évaluation », « objectifs comportementaux », « pédagogie différenciée », ce qui pousse les didacticiens à distinguer *didactique* de *pédagogie*. Ces deux concepts s'opposent d'une certaine manière.

Puisque *enseigner* consiste à mobiliser des moyens propres à assurer la transmission et l'appropriation des contenus d'enseignement, l'enseignement résulte de la combinaison interactive de la didactique et de la pédagogie.

**Cours élaboré par Mme. BENHOUBOU Nabila**